

Archives départementales des Ardennes

Bilan qualitatif de l'année 2014 et perspectives pour l'année 2015

1 Événements marquants

L'année 2014 a été une année de mobilisation pour les Archives départementales. Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, l'exposition *Visages d'Ardennais dans la Grande Guerre* a attiré plus de 7 200 visiteurs. Un ouvrage de synthèse, fruit d'une coopération inédite entre les trois principales sociétés historiques du département, a dressé un bilan historiographique, présenté lors d'un colloque scientifique. Et une nouvelle Grande Collecte de documents a permis d'enrichir les collections départementales.

Les Archives ont également renforcé leur présence sur Internet, avec 340 000 vues supplémentaires mises en ligne en 2014 et accessibles gratuitement. Dans un contexte de refonte du portail Internet des Archives, c'est tout d'abord le quotidien *Le Petit Ardennais* (1880-1909) qui a été offert à la consultation, suivi des registres matricules du recensement militaire (classes 1891 à 1921) et surtout de la dernière tranche des registres paroissiaux et d'état civil jusqu'en 1890. Le portail enregistre maintenant près de 1 500 connexions quotidiennes.

Les Archives départementales ont également défini en 2014 leur stratégie en matière d'archivage électronique, en répondant à l'appel à projets AD-ESSOR avec un projet de mise en place d'un système d'archivage électronique, parallèlement à la mise en place d'une gestion électronique de documents pour les dossiers individuels de la Maison départementale des personnes handicapées des Ardennes. Il s'est agi, dans le cadre mutualisé offert par la Société publique locale XDemat, de faire l'acquisition du logiciel d'archivage électronique développé par le Conseil général de l'Aube sous le nom de XSACHA, et de le mettre en œuvre (mise en place de connecteurs, acquisition d'infrastructures de stockage).

L'année 2014 a aussi été une année importante en termes de collecte d'archives publiques, avec un volume plus de trois fois supérieur à celui de l'année passée. Certaines entrées sont particulièrement remarquables par leur valeur patrimoniale (ainsi les archives anciennes de l'hôpital de Sedan) ou par leur volume (plus de 92 mètres pour le Tribunal de grande instance de Charleville-Mézières et plus de 80 mètres pour la Direction départementale des territoires).

2 Moyens financiers et humains

Le budget global des Archives est en baisse par rapport à l'année 2013, puisque les dépenses totales s'élevaient l'an passé à 107 058 € et s'élèvent cette année à 92 738 €, soit une diminution de 14%. Toutefois, la réponse positive du Service interministériel des Archives de France, dans le cadre de l'appel à projets AD-ESSOR, a permis l'attribution à la collectivité d'une subvention de 25 000 €.

Fait nouveau, l'investissement est plus de deux fois supérieur au fonctionnement du fait de l'inscription dans cette section, pour la première fois cette année, des dépenses de numérisation. L'acquisition d'un scanner patrimonial a représenté la plus grosse dépense, suivie de près par les achats de matériel de conservation préventive, inscrits également en investissement depuis 2013. Le fonctionnement couvre les contrats de maintenance (appareils de microfilmage et centrale de contrôle du climat), les expositions et les petites fournitures.

L'effectif théorique des Archives départementales reste de 19 agents. Une restructuration de l'équipe a été rendue nécessaire par l'évolution de nos missions (prise en compte de l'archivage électronique) et par la vacance pendant près de 8 mois du poste d'attaché de conservation, chargé de la numérisation, du site Internet et des archives privées, suite au licenciement pour faute grave de son précédent titulaire. Après de longues discussions avec la

Direction des ressources humaines, c'est un technicien informatique (catégorie B, filière technique), qui a finalement pu être recruté sur ce poste, mais comme chef de projet archivage électronique. Au même moment arrivait dans le service un nouveau chargé du records management, après une vacance de poste de 6 mois. Ce n'est donc qu'au second semestre 2014 que l'organisation s'est stabilisée. L'organigramme compte désormais deux pôles (collecte et traitement des archives publiques / valorisation et archives privées) et deux cellules (administration générale / archivage numérique). Le photographe des Archives est toujours en congé longue maladie depuis l'été 2013 et non remplacé.

L'année 2015 sera une année de transition, en raison du congé maternité de la directrice adjointe entre la mi-février et la mi-juin, et surtout en raison du départ de la directrice à compter du 1^{er} mars. Un intérim pour les missions d'État sera néanmoins assuré par la directrice, tandis que les missions territoriales seront exercées par une attachée territoriale.

Il n'y a pas eu de formation collective du personnel en 2014, mais de nombreuses journées de formation continue (44,5 jours) et plusieurs formations archivistiques (17 jours).

3 Bâtiment

Doté d'une capacité de 19,4 kml, le bâtiment en contient actuellement 15,5 kml, soit un taux d'occupation de 80%. À un rythme d'accroissement annuel moyen de 500 mètres, la saturation est à prévoir à une échéance de 7 ans. Des études de faisabilité pour une extension-rénovation des locaux, construits en 1957 et agrandis en 1987, devaient être menées en 2014. Une aide des Archives de France avait même été sollicitée, à hauteur de 20 000 €. Mais les vacances de postes n'ont pas permis de rédiger dans les temps le cahier des charges pour le lancement de la consultation.

En outre, le 6 juin 2014, le directeur du patrimoine du Conseil général, sollicité par la directrice des Archives départementales pour évoquer la saturation prochaine du bâtiment, a émis une idée nouvelle : réhabiliter un bâtiment industriel de l'usine Deville à Charleville-Mézières, en vue d'y installer les nouvelles Archives départementales. Ce bâtiment a été acquis par le Département en 2003, pour aider l'entreprise alors en difficulté. Le Conseil général a envisagé un temps d'y installer un centre d'appel, mais le projet n'a pas abouti.

Plusieurs éléments semblent *a priori* intéressants :

- Ce bâtiment de 1927 constitue un élément remarquable du patrimoine art déco de Charleville-Mézières. L'entreprise est un des fleurons de l'industrie ardennaise : créée en 1846, elle fabrique, conçoit et commercialise des appareils de chauffage et de cuisson à usage domestique.
- Il comprend quatre niveaux et totalise une surface d'environ 7 750 m², qui correspondrait approximativement aux besoins de l'extension.
- La résistance au sol du bâtiment, conçu pour abriter des charges lourdes, est importante.

Toutefois certaines caractéristiques peuvent inquiéter :

- Il est situé en bord de Meuse, en zone rouge du plan de préventions des risques d'inondation, ce qui interdit l'utilisation du rez-de-chaussée.
- La pollution du site est assez connue par des études qui remontent à 2010 : les sols contiennent du trichloréthylène, du plomb et des métaux lourds. Une étude de l'air ambiant du bâtiment devra également être effectuée, de même qu'une étude du coût de dépollution.
- Par ailleurs, les bâtiments voisins abritent encore une activité industrielle.

Le 21 juillet 2014 a eu lieu aux Archives départementales une rencontre entre l'architecte du SIAF, le conseiller archives de la DRAC Champagne-Ardenne et le directeur du patrimoine du Conseil général. La visite du site Deville a séduit les représentants de l'État. On s'oriente donc pour 2015 vers l'étude de faisabilité d'une extension des Archives départementales, avec un double scénario :

- 1) Extension et rénovation du site actuel : celui-ci semble exigü et l'ancien bastion sur lequel sont construits les locaux a été inscrit en 2014 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
- 2) Transfert des Archives départementales dans le bâtiment industriel de Deville réhabilité.

En 2014, les principaux travaux réalisés dans le bâtiment actuel ont concerné la réfection d'un bureau et du mur extérieur d'un magasin, l'extension de l'alarme anti-intrusion, et divers travaux de réparation de la chaufferie et d'entretien des espaces verts. Les deux chaudières datant de 1985 tombent en effet régulièrement en panne. En outre, des fuites récurrentes liées au système de climatisation de la salle de lecture demeurent non résolues.

La commission communale de sécurité a visité les Archives départementales le 10 juin 2014 et levé l'avis défavorable émis en 2012, suite à la remise aux normes de l'issue de secours.

4 Relations avec les services versants

Les actions de contrôle scientifique et technique restent quantitativement importantes : si le nombre de visites d'inspection et d'information est légèrement inférieur à celui de l'an passé (71 contre 84 en 2013), ces visites ont permis de toucher beaucoup plus de services (124). De même, l'accent a été mis sur la formation, grâce à 33 sessions. L'instruction des visas d'élimination débouche sur un volume éliminé rarement atteint par le passé : 2 421 mètres en 2014 contre 1 672 mètres en 2013.

La formation à l'archivage des services du Conseil général, dans le cadre de la charte signée en 2011 par tous les directeurs, se poursuit. Le travail a été engagé avec la Direction générale des services départementaux à l'occasion du départ à la retraite du Directeur général en août 2014 : toutefois hormis une sensibilisation de ses assistantes, son départ n'a donné lieu à aucun versement, ni aucune élimination. L'avant-dernière Direction à traiter, celle de l'aménagement du territoire et de l'économie, a été abordée à l'automne et le travail est en cours, comme au sein de la très importante Direction des solidarités. Restera une seule Direction : l'administration générale.

L'arrivée en décembre 2013 d'un nouveau préfet, visiblement sensible aux archives, a permis de renforcer considérablement les relations avec les services de l'État. Une charte d'archivage pour la préfecture et les sous-préfectures a été signée en septembre 2014. Sa mise en œuvre a commencé avec les services du cabinet. Les Archives départementales sont mieux identifiées du fait de la présence de la directrice au comité de direction hebdomadaire et à ses interventions à chaque collège des chefs de services de l'État (trois en 2014). Cette possibilité de diffuser des messages et dans le même temps de recueillir des informations a permis aux Archives départementales d'anticiper et d'accompagner les déménagements de plusieurs services de l'État : Direction départementale des territoires, unité territoriale de la DREAL...

La chambre des métiers et de l'artisanat des Ardennes a été inspectée, suite à un contact avec son secrétaire général, soucieux de mettre en place une politique d'archivage. Les archives de 14 communes, dont celles de Sedan et Givet, ont été inspectées en 2014, ainsi que celles d'une communauté de communes. Toutes les études notariales de Sedan, au nombre de trois, ont fait l'objet d'une inspection en bonne et due forme, et ce pour la première fois. Une enquête datant de 1962 avait conduit à penser que les archives de ces études avaient été détruites lors de la Seconde Guerre mondiale. Leur visite en 2014 a permis de constater que ces assertions étaient fausses : ce sont plusieurs dizaines de mètres qui ont été collectés, remontant au XVIII^e siècle...

En matière d'archivage électronique, l'année 2014 a marqué un tournant. Dès le mois de janvier, le projet de gestion électronique des dossiers individuels de la Maison départementale des personnes handicapées a réuni le service opérationnel, la Direction des systèmes d'information et les Archives départementales au sein du comité de pilotage. Un cahier des charges à six mains a

été rédigé, comprenant en annexe le plan de classement des dossiers et un protocole commun de dématérialisation. Pour répondre à l'appel à projets AD-ESSOR, une note conjointe a été rédigée. Le projet a été retenu pour un montant total de 91 168 € et a obtenu une subvention de 25 000 €. Il prévoyait l'acquisition et la mise en œuvre du logiciel d'archivage électronique XSACHA, le développement de connecteurs entre la GED et le SAE, et l'acquisition de l'infrastructure de stockage. Le SAE et les baies de stockage ont été acquises en 2014. L'installation de la GED avec le développement du connecteur et la mise en œuvre de XSACHA sont programmées en 2015.

5 Fonds

Fonds publics

Plus de 447 mètres d'archives publiques sont entrés aux Archives départementales en 2014, contre 130 mètres en 2013 ! On signalera l'entrée des archives anciennes de l'hôpital de Sedan, remontant au XVI^e siècle et couvrant plus de 43 mètres. Repérés il y a plus de 30 ans, ces documents avaient fait l'objet d'un classement en 1982 par les archivistes départementaux et étaient depuis conservés au sein du musée de l'hôpital, sous la responsabilité d'une association.

Les versements les plus importants ont concerné :

- les fonds judiciaires : Tribunal de grande instance (92,50 ml de dossiers de procédures essentiellement) et Tribunal de commerce (52,70 ml) ;
- les archives de la Direction départementale des territoires : 10 versements totalisant 83,38 ml et concernant le remembrement, l'assainissement, l'adduction d'eau et l'urbanisme réglementaire ;
- les minutes et répertoires des études notariales de Me Bettinger (Rethel, Tagnon, Viel-Saint-Remy, Novion-Porcien, Saulces-Monclin et Vaux-Montreuil) et de Me David (Sedan), pour des volumes respectifs de 58,13 ml et de 21 ml ;
- pour le Conseil général, les archives du service de la culture (7,10 ml) et du service tarification et contrôle de la Direction des solidarités (7 ml).

À noter qu'un premier versement d'archives historiques a été effectué par le principal bailleur social des Ardennes, Habitat 08 : il contient des dossiers individuels des locataires sortis du patrimoine de l'office depuis au moins cinq ans et remontant pour les plus anciens aux années 1950.

Des dépôts complémentaires d'archives communales ont été effectués à l'occasion des inspections. Dans les archives collectées à la mairie de Carignan, la masse la plus importante concernait la justice de paix du canton.

Parmi les principaux travaux de classement d'archives publiques en 2014, il faut mentionner :

- le classement de trois minutiers de notaires : Vouziers (71 ml, dont le plus ancien document, remontant à 1552, constitue le plus ancien acte notarié conservé aux Archives départementales), Machault (11,60 ml) et Asfeld (3,12 ml)
- le reclassement complet de la série T (Enseignement et affaires culturelles), fruit de plus d'une année de traitement : 29 ml, 600 articles, de 1831 à 1940 ;
- le reclassement de nombreux versements de la préfecture et des sous-préfectures concernant les budgets et comptes administratifs des communes ;

Au total, plus de 261 mètres ont été traités et dotés de 38 instruments de recherche analytiques saisis avec le logiciel métier Thot.

Fonds privés

S'agissant des archives privées et iconographiques, la collecte de fonds a été nettement

moins importante qu'en 2013. Le fonds le plus remarquable est celui des archives photographiques du journal local *L'Ardennais* (1944-1992), pour un volume de 32,3 ml de négatifs et de registres. Cette entrée est consécutive aux travaux de rénovation de la rédaction. Nous conservons déjà en dépôt la collection complète de l'ancêtre de *L'Ardennais*, *Le Petit Ardennais*.

On signalera aussi l'arrivée de trois compléments de fonds d'archives d'entreprises et d'archives d'un photographe.

Au total, 2,28 mètres de fonds privés ont été inventoriés. De même, a été poursuivi le traitement régulier des ouvrages de bibliothèque, périodiques, documents figurés et pièces isolées entrées par voie extraordinaire.

Enfin, notre participation à la nouvelle édition de la Grande Collecte, destinée à recueillir tous documents et objets sur la Première Guerre mondiale, a généré de nouvelles entrées, et une proportion plus importante de dons que de prêts pour numérisation. Le nombre de contributeurs était plus faible qu'en 2013 (14 contre 89).

Conservation

En matière de conservation préventive, la fermeture annuelle de 15 jours en janvier 2014 a permis de restructurer totalement un niveau de magasin, contenant les archives communales, les archives anciennes, les archives révolutionnaires et la bibliothèque administrative.

Aucune opération de restauration d'archives n'a eu lieu en 2014. Une campagne de reliure de publications administratives (Recueils des actes administratifs de la Préfecture et du Conseil général des Ardennes) a constitué 28 volumes couvrant les années 2011, 2012 et 2013.

L'opération la plus remarquable cette année a été la restauration d'une statue de Vierge à l'Enfant en pierre polychrome, appartenant au Conseil général, en vue de l'exposition « Trésors des églises des Ardennes », présentée à la Vitrine du Conseil général du 27/11/2014 au 04/01/2015. Aboutissement d'un travail d'inventaire des objets mobiliers des églises du département, l'exposition a permis d'envisager la restauration et la présentation au public de cette œuvre du XVI^e siècle, acquise par les Archives départementales lors de la vente publique des biens de la chapelle de Blanchampagne à Sailly en 1995. Elle a fait l'objet d'un dépoussiérage et d'une consolidation permettant de la mettre en valeur et de dégager le travail du drapé, nerveux et ample, ainsi que les visages doux et jeunes de la Vierge et de son Enfant. Un socle a également conçu pour la présenter en toute sécurité.

6 Communication, diffusion, valorisation

Le portail Internet des Archives départementales, ouvert en 2009, a connu une nouvelle version en mars 2014, avec une mise en page modernisée, plus fluide et plus dynamique. L'ensemble des contenus ont par ailleurs été actualisés : mise à jour du cadre de classement, de la base de données, des publications, des activités culturelles, de l'iconographie, etc. Une page a été dédiée à la présentation du compte Twitter.

La nouvelle visionneuse, qui permet la consultation des archives en ligne, est écrite dans un langage spécialement conçu pour être compatible avec tous les navigateurs, tous les systèmes d'exploitation et aussi tous les types d'écrans, du plus petit au plus grand. L'outil comprend des fonctionnalités supplémentaires. Le module d'expositions virtuelles a également été migré vers une nouvelle version.

Surtout, 340 000 vues supplémentaires ont été mises en ligne au cours de l'année 2014 :

- presse ancienne (*Le Petit Ardennais*), 1880-1909 : 40 000 vues.
- registres matricules des classes 1891-1921 : 140 000 vues.

- dernière tranche des registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1890 : 160 000 vues.

En termes de fréquentation, le succès du portail ne se dément pas. Sur l'année, si le nombre de visites annuelles a légèrement diminué (356 238 au lieu de 377 450), le nombre de pages vues a considérablement augmenté, passant de 3,3 millions à plus de 4,1 millions de pages. Un pic de connexions a été enregistré le 11 novembre 2014, avec 1 945 sessions dans la journée !

Le compte Twitter des Archives départementales (@ArchivesAD08), ouvert en avril 2013, a atteint début 2015 les 720 abonnés, c'est-à-dire qu'il a pratiquement doublé son nombre d'abonnés en un an. Ce chiffre en fait le second compte Twitter d'Archives départementales en termes d'audience, après celui des Archives de la Manche.

Si l'événement culturel majeur a été l'exposition *Visages d'Ardennais dans la Grande Guerre*, avec sa fréquentation exceptionnelle de 7 222 visiteurs, une exposition de moindre envergure sur le cadastre, intitulée *Le cadastre dans tous ses états : un trésor public (1700-1850)*, a également été organisée. Les manifestations culturelles récurrentes ont été poursuivies (journées européennes du patrimoine, conférences). On a participé pour la première fois à la Journée internationale des archives.

7 Publics

La salle de lecture des Archives des Ardennes n'a pas perdu de lecteurs en 2014, elle en a même gagné cinq ! 845 lecteurs l'ont en effet visitée. Le nombre total des communications a lui aussi augmenté, passant de 12 705 documents à 13 563. La part des généalogistes, toujours majoritaires, tend cependant à diminuer au profit d'une diversification croissante des sujets de recherche. Les usagers se répartissent ainsi :

- Scientifiques (universitaires, chercheurs, étudiants).....	5,7 %
- Généalogistes.....	51,5 %
- Généalogistes professionnels (disposant d'une dérogation).....	2,1 %
- Usagers effectuant des recherches à caractère administratif ou juridique.....	4,4 %
- Personnels des services versants.....	3,7 %
- Autres.....	37,4 %

L'activité du service éducatif poursuit son ascension fulgurante. Le nombre d'élèves accueillis est en progression de 39%, avec 724 élèves durant l'année scolaire 2013-2014, contre 456 durant l'année scolaire 2012-2013.

8 Partenariats scientifiques nationaux et internationaux

Les partenariats avec l'Université de Lille 3 (master Archivistique et monde du travail) et avec l'Institut national du patrimoine (formation initiale des conservateurs) se poursuivent.

Au plan associatif, les relations demeurent privilégiées avec la Société d'histoire des Ardennes dont le siège est fixé aux Archives départementales et qui y organise ses conférences mensuelles, avec un succès grandissant (fréquentation moyenne de 80 personnes).

Le Centenaire de la Grande Guerre a été l'occasion de se pencher une nouvelle fois sur ce conflit, dans lequel les Ardennes occupent une place à part. Les recherches menées depuis 20 ans, notamment sur les aspects sociaux et culturels de la Première Guerre mondiale, n'avaient pas fait l'objet d'une compilation d'ampleur, ni d'une approche synthétique au plan local. C'est l'objectif de l'ouvrage qu'a dirigé la directrice des Archives départementales, et qui a réuni pour la

première fois les trois principales sociétés historiques du département : la Société d'Histoire des Ardennes, la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais et les Éditions Terres Ardennaises. L'ouvrage de 192 pages a été présenté officiellement au Conseil général des Ardennes le 16/10/2014. À l'occasion de sa parution, un colloque scientifique placé sous le patronage de l'historien Philippe Nivet s'est déroulé les 17 et 18/10/2014 au musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières. Organisé par les trois sociétés, il a reçu le soutien du Conseil général des Ardennes et de la Ville de Charleville-Mézières. La première journée a dressé un bilan de l'historiographie et la seconde a présenté les pistes nouvelles de la recherche historique. Le programme du colloque ainsi que la logistique ont été conçus en étroite collaboration avec les Archives départementales. La directrice des Archives départementales a assuré une présidence de séance.